

Athis Mons, le 09/03/23

Motion d'Assemblée Générale des personnels ICNA d'Athis Mons : Objectif 12PC/équipe

Face à la situation dramatique des effectifs au CRNA-Nord au constat d'échec de l'administration à atteindre l'objectif qu'elle s'est-elle même fixé, à savoir 12 PC par équipe, les personnels se sont réunis ce jour en assemblée générale.

Les personnels réunis exigent la mise en place, dans les plus brefs délais, des mesures suivantes visant à atteindre cet objectif de 12/équipe:

- réécriture des Notes de Service Congés et Absences tel que suit:

- garantie de droit à congés et absences pour 4 Pc pour les équipes à 10Pc, et ce, toute l'année.
- garantie de droit à congés et absences pour 3 Pc pour les équipes à 9pc, pour les équipes à 8pc, et ce, toute l'année.
- les PC sortis du tableau de service pour cause de formation 4 Flight seront comptés en dehors des droits à congés et absence.
- de fait, abrogation de la notion de période de charge au CRNA-Nord qui n'est pas un centre saisonnier.

- ouverture immédiate du GT Attractivité (décorrélé du calendrier protocolaire) dans le but d'une mise en place de mesures associées avant la CDM de juin 2023.

- ouverture immédiate d'un GT détachement dans le but de limiter les occurrences de détachements induites par le sous-effectif au CRNA Nord.

- ouverture immédiate d'un GT formation initiale dans le but d'augmenter de manière significative la capacité de formation.

- création d'une Task Force chargée d'assurer le suivi des mesures prises afin d'atteindre l'objectif cible de 12 PC/équipe au CRNA Nord.

Par ailleurs, les personnels réunis en assemblée générale attendent une réponse positive à chacune de ces revendications sous quinzaine.

En l'absence d'une réponse positive, les personnels mandatent les Organisations Syndicales à utiliser tous les moyens nécessaires pour obtenir satisfaction y compris la grève.

Les personnels se réservent également la possibilité d'entreprendre toute action risquant d'impacter la date de mise en service de 4-Flight au CRNA Nord.

Les personnels se réuniront en AG le 29 mars pour examiner collectivement la réponse apportée et décider des suites à donner au mouvement.

Résolution adoptée à l'unanimité (125 votants).